

info projet

Maître d'Ouvrage :
Ville de Bruyères-Le-Châtel
Mission : Étude d'aide à la décision

Début de la mission : janvier 2015
Fin de la mission : en cours

contact

Paula Oliveira
Responsable Service Urbanisme

Tél : 01 64 90 89 08
Port : 06 35 24 38 24



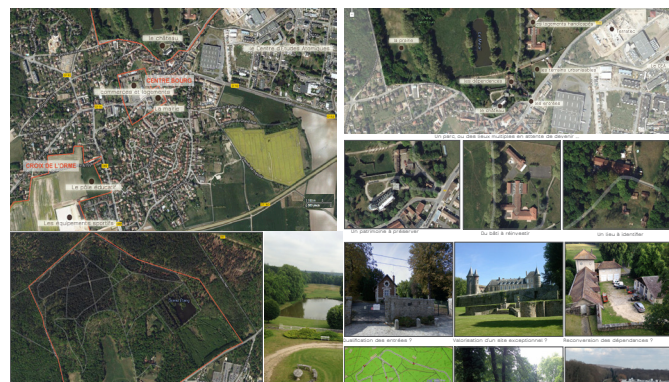
LE CHÂTEAU - PROPRIÉTÉ VILLE

C O N T E X T E D E L ' É T U D E

Mais également soucieux d'élargir et d'enrichir leur réflexion pour proposer, en matière d'aménagement et de développement, les outils les mieux appropriés à la détermination des priorités d'intervention de la Commune, les élus souhaitent engager la révision du PLU dans une démarche d'information, d'association et de concertation avec l'ensemble des acteurs concernés. Une démarche d'analyse, de réflexion et de mise en perspective pour laquelle ils souhaitent être assistés et accompagnés par un prestataire qui puisse les guider de manière élargie et sans à priori.

L'étude qu'ils souhaitent engager, vise donc, au delà de l'élaboration d'un outil de planification, à définir la politique à mettre en œuvre en matière de programmation de logements et d'équipements, pour qu'elle agisse en véritable levier de développement et outil d'harmonisation du territoire.

Son objet principal réside dans l'établissement d'un projet d'aménagement de la commune, appuyé sur l'existant, entre tradition et innovation, équilibré sur le territoire, adapté à la satisfaction de l'ensemble des besoins, économe et responsable en matière économique. Il convient de définir et de piloter une gestion urbaine adaptée aux différentes échelles du territoire. Le parc de 94 hectares et ses dépendances bâtementaires sont les premiers éléments de cette large réflexion.



ÉTAT DES LIEUX - PR'OPTIM 2015

C O N T E N U D E L A M I S S I O N

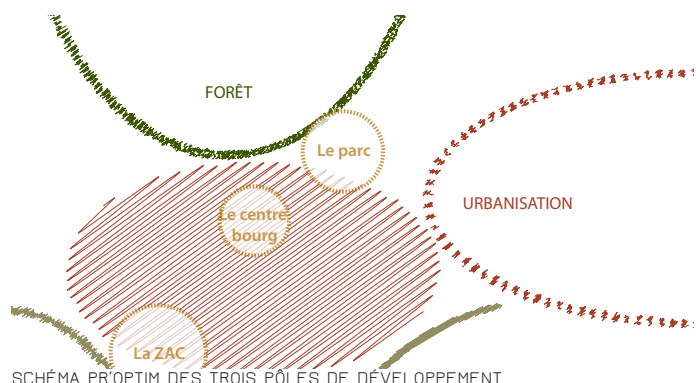
composition de l'équipe
PR'Optim

déroulement de l'étude

Phase 1 : État des lieux - Diagnostic de l'existant - Recueil des données

Phase 2 : Identification de l'offre - Évaluation des besoins - Entretiens

Phase 3 : Définition de la stratégie d'aménagement et de développement

*spécificités de l'étude*

révision du PLU pour définir l'avenir de la collectivité et son développement économique, culturel et de loisirs.